

Mesdames, Messieurs,

Depuis le mois de juillet 2018 j'assume les fonctions de secrétaire général du Conseil immobilier de l'État (SG-CIE). Le CIE est un organisme consultatif, créé à l'initiative du Parlement, qui suit et évalue pour le compte du ministre chargé du domaine l'avancement de la démarche de modernisation et l'évolution de l'ensemble du parc immobilier de l'État.

De par mon parcours, et jusqu'à ma nomination en qualité de SG-CIE, je n'avais abordé les problématiques immobilières que de façon « périphérique » mais, toutefois, selon des angles assez diversifiés :

Ainsi, au sein des services de l'État à la direction de la législation fiscale, notamment sur les questions de TVA immobilière.

Ensuite au sein des services de la Ville de Paris :

- à la direction des affaires juridiques sur toutes les questions touchant à l'immobilier : droit général des biens, droit de l'urbanisme, montages complexes, *etc.* ;
- à la direction des finances : suivi des budgets de fonctionnement et d'investissement, contrôle de la régularité des procédures loi MOP, marchés publics et délégations de services publics, *etc.* ;
- à la direction des ressources humaines : avec de forts enjeux sociaux et syndicaux liés à la localisation d'une direction nouvellement créée ;
- et, enfin, à l'inspection générale à travers deux missions d'audit.

J'ai été coopté au sein du CA de l'ADI fin 2018.

J'attends beaucoup de ma participation au sein de l'ADI, en particulier sur la maîtrise des grandes questions relatives aux enjeux de l'immobilier professionnel (immobilier de bureaux notamment mais pas seulement) ainsi que sur celle des métiers de l'immobilier (*asset, property, facility management*).

Mais je souhaite également pouvoir en retour apporter des contributions l'ADI. C'est pourquoi, j'ai proposé de participer à des groupes de travail, laissant au Président le soin d'apprécier là où mes compétences et mes connaissances pourraient être le plus utiles. Et que, d'ores et déjà, j'ai travaillé avec mon prédécesseur (Emmanuel CHARRON) à enrichir le livre qu'il a consacré à la « Gestion de l'immobilier public », ouvrage coédité par l'ADI, en y intégrant de nombreux développements touchant au droit du domaine public et privé de l'État et des collectivités territoriales et des actes juridiques dont il peut être le support.

Enfin, courant 2019, à la demande de Gilles ALLARD, j'ai accepté d'assumer les fonctions de Trésorier.

Je représente aujourd'hui ma candidature au poste d'administrateur.

Bien cordialement.

Marc-Antoine DUCROCQ
Secrétaire général du Conseil de l'immobilier de l'État